

LE CENTRE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET DE PLACEMENT EN APPRENTISSAGE

Il serait sans doute artificiel de vouloir dresser des cloisons étanches entre le problème de l'avenir de la jeunesse et la vie du pays auquel elle appartient. Ce problème n'est pas seulement un problème d'éducation ; il a d'étroits rapports de dépendance avec les données économiques, sociales et politiques.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans un pays où l'industrie et le commerce se développent, les besoins en main-d'œuvre qualifiée et en personnel de maîtrise sont plus importants. Il faut donc faire accéder à la productivité un nombre croissant d'adolescents et de jeunes gens, dans les secteurs les plus marqués par l'essor économique. Alors seront évités dans une assez grande mesure les risques de chômage, ou même de stagnation professionnelle.

CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pour que naisse et demeure cet essor économique, plusieurs conditions de base sont nécessaires : disponibilité de main-d'œuvre, présence de matières premières, investissement de capitaux et possibilités d'écoulement des produits obtenus.

La main-d'œuvre

Le premier point en Tunisie ne soulève que la question de la qualification de la main-d'œuvre, et non pas du nombre. En effet, sur une population de 3.231.000 habitants — dont une grande part se situe à l'âge de la productivité (436 sur 1.000 ont entre 20 et 59 ans) — on compte seulement 712.000 travailleurs de tous ordres (1). Une absorption, au contraire, est nécessaire, pour résorber ce chômage latent, surtout que la Tunisie est en plein essor démographique. D'autre part, on se trouve le plus souvent devant une main-d'œuvre non formée,

(1) Non compris les ouvriers agricoles saisonniers.

prête pour les tâches les plus élémentaires, mais n'atteignant que rarement un degré satisfaisant de spécialisation, et, de ce fait subissant les rigueurs de la loi de l'offre et de la demande : pas de stabilité, ni de régularité dans l'embauchage, salaires bas, voire insuffisants.

Les investissements financiers

Les capitaux investis dans la Régence en vue du développement économique du pays ont plusieurs origines :

Les investissements globaux, pendant la première tranche quadriennale du plan d'équipement, peuvent être évalués à 117 milliards de francs, dont 40 ont été versés comme avance par le Fonds de Modernisation et d'équipement — 12 par la France au titre de dommages de guerre — 8 sont des avances directes du Trésor Métropolitain à la Tunisie. Les investissements privés, également importants, ont été consacrés à l'industrie, dans une proportion de 70%. Les recherches de pétrole et les industries extractives, à elles seules, ont nécessité respectivement l'emploi de 10 et de 9 milliards de francs.

Les matières premières

Si l'on étudie maintenant la question des matières premières, on constate que, malgré certaines richesses minières (phosphates) les besoins de l'industrie, parfois même de l'artisanat ne sont pas satisfaits. Il faut donc importer : 51% des matières premières et demi-produits viennent de l'étranger, de la Métropole particulièrement. A titre indicatif, en 1952, ces importations s'élevaient à 4.737 millions de francs en machines et appareils, 2.321 en matériel électrique et 5.474 en matériel de transport.

Par contre, la production agricole dépasse (sauf dans la branche laitière) les besoins du pays, malgré l'accroissement des consommations humaines en produits élémentaires. On a, en effet, établi que la consommation annuelle de blé par individu, au lieu d'être de 69 kilogrammes, comme en 1926-1930, est arrivée à 86 kg. en 1946. Pour l'huile, la différence entre ces deux périodes va de 7 kg. 6 à 9 kg.

L'écoulement de la production

Les augmentations dont il vient d'être question n'ont cependant guère d'incidences sur les exportations de produits frais ou traités : c'est ainsi que 20.000 tonnes d'huile, 171.000 tonnes d'alfa, 4.000 tonnes de poisson et conserves de poissons ont été vendues sur les marchés extérieurs, à la France notamment, pour l'année 1952.

Il serait faux toutefois de se laisser hypnotiser par la formule « Tunisie, pays agricole ». L'exportation des produits de l'agriculture représente maintenant 55% du total des exportations, au lieu de 70 et même 75% avant guerre. Phosphates (6.048 millions de francs en 1952), fer, zinc, plomb, produits artisanaux, cuirs, peaux en constituent aussi une part importante. La Tunisie qui actuellement importe plus qu'elle n'exporte, le déficit étant comblé chaque année par le Trésor Français en Tunisie, aura une balance commerciale mieux équilibrée, lorsqu'elle sera parvenue à assurer l'amélioration de la qualité et de la présentation, la régularisation des débouchés, la stabilisation des prix.

Les améliorations souhaitables

De ces rapides constatations, il ressort que l'avenir économique du pays ne se présente pas sous des auspices défavorables, à condition que l'on fasse porter les efforts et soins voulus sur les points suivants : recrutement, spécialisation et contrôle de la main-d'œuvre, rationalisation de l'emploi des capitaux investis, extension des moyens de communication, des recherches extractives, et des cultures les plus rémunératrices, élargissement des débouchés d'exportation.

LES DIFFERENTS SECTEURS PROFESSIONNELS

Dans le cadre de ces quelques remarques sur l'économie actuelle, nous allons essayer d'envisager l'avenir des professions vers lesquelles peuvent s'orienter jeunes gens et adolescents.

L'Agriculture

L'agriculture, richesse traditionnelle de la Tunisie, a réalisé depuis 1912, et surtout depuis 1948, des progrès immenses : productions de quantité et de qualité supérieures. La mécanisation agricole qui en est cause, s'est faite à une cadence extrêmement rapide : 10 tracteurs mis en service de 1910 à 1914, 5.699 utilisés en 1949. Elle a atteint exclusivement les grandes entreprises, qui seules peuvent affronter l'achat de machines très coûteuses ; ces dernières, par surcroît, ne pourraient rendre service à un paysan vivant plutôt mal que bien de quelques pieds d'oliviers ou de quelques ares de blé.

La main-d'œuvre utilisée par l'agriculture atteint néanmoins des totaux impressionnants. La main-d'œuvre permanente est évaluée à 450.000 personnes, dont 90% sans spécialité, y compris la pêche et les salines. La main-d'œuvre saisonnière, à 550.000. Les diverses cultures emploient de façons très différentes l'une et l'autre main-d'œuvre : pour la vigne, 16.000 ouvriers permanents, 32.000 saisonniers ; pour le blé dur, 59.000 permanents, 29.500 saisonniers ; pour l'olivier, 90.000 permanents, 180.000 saisonniers ; pour l'alfa, joncs et autres plantes du même ordre, 200.000 saisonniers ; pour les thonaires, près de 10.000 permanents, 1.000 saisonniers.

Il va de soi que la mécanisation progressive de toutes les entreprises, le groupement des petites exploitations individuelles (groupement qui facilite l'utilisation des machines) ont déjà et auront encore, dans de larges proportions, des incidences sur le nombre et la qualification des ouvriers agricoles. Les exploitations modernisées, avec une main-d'œuvre moindre, ont des rendements beaucoup plus importants que les exploitations à méthodes archaïques. On a observé que, là où la machine utilise 5 hommes pour une journée de travail, il faudrait 152 journées d'ouvriers agricoles pour un rendement égal (comparaison portant sur des travaux de moisson et de battage).

L'agriculture mécanisée a donc besoin de moins d'hommes pour effectuer les mêmes tâches. L'embauchage diminue, et la main-d'œuvre libérée peut se diriger vers les petites et grands industries. Y trouve-t-elle tous les débouchés voulus ? Nous le verrons plus loin.

Parallèlement à cette libération, on assiste à une régularisation de l'emploi des salariés ruraux. L'homme continue à assurer un travail permanent (soins aux plantes et aux animaux). La machine accomplit le travail saisonnier qui est, en fait, le gros travail : labours, moissons. C'est donc la main-d'œuvre saisonnière, d'ailleurs inemployée pendant la moitié ou les trois-quarts de l'année, qui a été obligée de s'orienter vers d'autres activités. La main-d'œuvre demeurée en place, de son côté, doit faire des efforts pour s'adapter aux techniques et méthodes nouvelles : la conduite, l'entretien, la réparation des machines ne s'improvisent pas. Les exploitants ont parfois initié à ces pratiques une partie de leur personnel ; la Direction de l'Instruction Publique, d'autre part, apporte sa contribution par les Centres de Formation Professionnelle de Medjez-el-Bab, Oum-el-Hani, L'Ariana et Souk-el-Arba, où sont enseignées les techniques utiles aux forgerons, ajusteurs et mécaniciens agricoles.

Ceci n'empêche que les agriculteurs trouvent et gardent difficilement le personnel apte à la conduite et à l'entretien des machines : ouvriers formés par eux, et jeunes gens formés dans les C.F.P. jugent plus agréable et plus rémunérateur d'utiliser leurs connaissances au profit d'un garagiste ou d'un entrepreneur de transports, attirés qu'ils sont par la vie citadine. Et pourtant, la mécanique agricole paraît actuellement l'un des métiers les plus sûrs, favorisant des conditions de vie très acceptables.

L'Artisanat

Il en va tout autrement des professions artisanales. Les artisans, en effet, qu'ils assurent une production à caractère utilitaire ou artistique, ont, dans le présent, de grosses difficultés. Les méthodes de travail et l'outillage anciens, une lacune manifeste en ce qui concerne l'aspect commercial de leur travail, font qu'ils sont concurrencés par des marchandises importées, au prix de revient bien moindre. Sans prétendre que l'artisanat local soit voué à la pérennité, il est permis de croire que ce mode de production est viable pour l'instant, si l'on opère les changements voulus, c'est-à-dire si l'on donne aux intéressés les moyens de produire mieux et à meilleur compte.

Moderniser les méthodes de travail, perfectionner l'outillage, commercialiser l'écoulement des produits, améliorer les conditions d'approvisionnement, créer des ateliers-pilotes plus nombreux, assurer la protection sociale des artisans, telles sont les mesures qui s'imposent pour que les artisans ne continuent pas à végéter, et que les adolescents, se destinant à l'artisanat, ne se destinent en même temps à un niveau de vie très insuffisant, trop souvent proche de l'indigence.

On évalue à plus de 400.000 le nombre de personnes vivant directement ou indirectement de l'artisanat en Tunisie. Mais les artisans, ouvriers et apprentis, ne dépassent sans doute pas 100.000. Le nombre exact est difficile à obtenir, du fait que c'est là très souvent une activité familiale (2), que l'enfant né dans une famille de tisserands

(2) Tissages, fabrication de scourtins, tapis, dentelles entre autres.

ou de cordonniers, dès son plus jeune âge, se met au tissage ou à la cordonnerie, et s'en tient là. Il est rare d'ailleurs qu'un jeune garçon, si des circonstances familiales ou sociales ne le poussent pas dans cette voie, choisisse de lui-même le domaine artisanal.

L'Industrie

Il préférera de beaucoup aller vers les entreprises industrielles ou vers les ateliers qui n'ont pas une activité traditionaliste : la mécanique, qui jouit des faveurs unanimes de tous les jeunes, la peinture, l'ébénisterie, l'électricité. Mais là, il risque de se heurter au fait que l'embauche est très limitée : beaucoup de demandes pour des places bien rares. Les demandes sont nombreuses, d'abord parce que les adolescents arrivés à l'âge de travailler sont légion (3), ensuite parce qu'ils se trouvent en face des salariés ruraux, à la recherche d'un reclassement professionnel. Les places disponibles sont rares, parce que les patrons ne semblent guère disposés à accroître leur personnel, non plus qu'à remplacer celui qui est actuellement en place.

Malgré l'importance numérique des investissements, les entreprises industrielles n'offrent pas de débouchés suffisants. Certes, on compte environ 106.000 personnes utilisées dans les petites, moyennes et grosses industries. Pourtant, la demande pour l'année 1952 a été seulement de 167 maçons, 90 électriciens, 175 mécaniciens, 49 tourneurs, 50 menuisiers (renseignements donnés à titre d'exemples, la liste n'en est pas limitative). Ce sont là les effectifs probables pour l'ensemble de la Régence.

Les Professions libérales

Disons enfin quelques mots des représentants des professions libérales (13.000 personnes). En ce qui les concerne, avant tout c'est une répartition géographique plus judicieuse qui paraît souhaitable : 340 médecins pour 603.766 habitants dans le Contrôle Civil de Tunis ; et 34 médecins pour 264.157 habitants dans le Contrôle Civil de Sousse. On devrait s'appliquer à enrayer une telle disproportion.

INCIDENCES ECONOMIQUES, DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES SUR L'AVENIR DES JEUNES

Telle se présente, dans son ensemble, la situation économique en Tunisie. On doit ajouter également que cet état n'apparaît pas comme insoluble, pour peu qu'on veuille bien examiner ses causes essentielles.

La première est la transformation d'un pays agricole et artisanal, aux procédés archaïques, en un pays industriel : l'agriculture est mécanisée, les ressources du sous-sol sont exploitées, les industries se développent. Comme dans tous les pays qui ont subi cette évolu-

(3) Ceci est dû à l'augmentation des naissances et à la diminution de la mortalité infantile.

tion, on assiste à une sorte de malaise caractéristique de cette transition. Il importe que celle-ci ne dure pas trop longtemps, que la concentration industrielle et l'utilisation de la main-d'œuvre (spécialement agricole et artisanale) libérée par le machinisme aient lieu rapidement.

Cela est d'autant plus nécessaire que la population ne cesse de s'accroître, ce qui crée des demandes de travail plus nombreuses, mais aussi, en supposant que le niveau de vie le permette, des besoins plus grands à satisfaire, des exigences plus grandes des consommateurs.

Il ressort, en définitive, qu'il est bien difficile de conseiller très exactement un enfant quant à la voie à suivre. Tout au plus, peut-on ne pas le laisser s'engager dans un domaine où les débouchés semblent compromis (artisanat traditionnel par exemple) ou l'inciter à s'orienter vers un métier appelé à connaître une certaine prospérité (motorisation agricole). Il est permis d'espérer que ces conseils seront plus aisés à donner d'ici quelques années.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le second point conditionnant l'avenir des jeunes, aussi important que le facteur économique, est le suivant : l'enfant, le jeune homme pourront-ils, de par leur constitution physique, leurs capacités manuelles ou intellectuelles, leurs qualités de comportement, se destiner imouvement à telle ou telle branche ? Seront-ils bien à leur place dans le domaine choisi ? N'y-a-t-il pas de contre-indication pour tel secteur ? Ne seraient-ils pas plus aptes à telle autre activité ?

L'intérêt de ces recherches est double : sur le plan du travail, le rendement sera supérieur ; sur le plan du salarié, l'adaptation professionnelle, voire sociale, sera meilleure.

L'orientation professionnelle qui, pour les données économiques, s'appuie sur les constatations, bilans et statistiques d'organismes divers α , dans le domaine de la recherche des aptitudes, des méthodes d'investigation qui lui sont propres. Une telle recherche, même si elle présente un incontestable intérêt spéculatif, a d'abord été dictée par des considérations d'ordre économique. Les effectifs des salariés ont augmenté dans des proportions considérables lors de l'industrialisation qui marqua la fin du siècle dernier. L'utilisation de la machine (qui fractionne le travail humain) et le nombre accru d'ouvriers, ont rendu obligatoires une division, une spécialisation de plus en plus poussée du travail. Dès lors, il fallait que chacun fût placé dans des conditions lui permettant d'assurer un rendement maximum, que la répartition des tâches ne se fit plus au hasard ; il fallait en d'autres termes, connaître les possibilités et aptitudes de chacun (4).

(4) La preuve de l'efficacité des méthodes d'O.P. est leur utilisation de plus en plus courante par les très grosses entreprises, qui n'assureraient certes pas à leurs frais de tels examens dans un but philanthropique, non plus que pour la satisfaction de leur simple curiosité.

LE CENTRE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET DE PLACEMENT EN APPRENTISSAGE

C'est à cette tâche que se consacre, au premier chef, le Centre d'Orientation Professionnelle et de Placement en Apprentissage de Tunis (C.O.P.P.A.). Un personnel spécialisé (5) utilisant un matériel adéquat est chargé de la mener à bien. Le C.O.P.P.A. reçoit chaque année un nombre croissant d'enfants désireux d'être renseignés sur leurs capacités.

Depuis sa création (15 mars 1944) le C.O.P.P.A. a inscrit dans ce but :

en 1944-45.....	487	sujets
1945-46.....	553	»
1946-47.....	422	»
1947-48.....	749	»
1948-49.....	764	»
1949-50.....	1.580	»
1950-51.....	1.901	»
1951-52.....	3.057	»
1952-53.....	2.666	»

L'EXAMEN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'Examen Médical

L'enfant se présentant au C.O.P.P.A. est d'abord soumis à un examen biométrique et sensoriel, précédé de quelques questions sur ses antécédents : âge, état de santé, des ascendants et collatéraux, vaccins, accidents, maladies, séjours en sanatorium ou en préventorium. Cet examen comprend : poids et taille, mesures trop répandues pour qu'il soit besoin de donner des précisions à leur égard ; la capacité respiratoire, pour laquelle on utilise un spiromètre constitué par un sac de tissu extensible, dont le déploiement correspond aux déplacements d'une aiguille sur un cadran ; la dynamométrie mesurée au moyen du dynamomètre à mercure permettant de connaître, outre la force brute du bras en extension (exercice d'une pression) la fatigabilité (dépense de force pour tenir le plus longtemps possible). Le dynamomètre de Régnier, dit dynamomètre à main, ellipse de métal élastique, forgée d'une seule pièce, pouvant être comprimée entre les doigts et la paume, détermine la pression manuelle ; il est intéressant de comparer les forces respectives de l'une et l'autre mains, et de noter parfois la prévalence de la main gauche.

Un soin tout spécial est apporté à l'examen ophtalmologique : mesure de l'acuité visuelle — recherche des anomalies, tel le daltonisme (on conçoit leur importance lors de l'indication ou de la contre-

(5) Un Directeur Conseiller d'O.P., 1 médecin spécialiste d'O.P., 3 conseillers d'O.P., 1 psychologue, 1 instituteur initié à la psychotechnie, auxquels il convient d'ajouter : 3 agents de placement et infirmière.

indication de certains métiers) -- état des paupières (dépistage du trachome et de la conjonctivite).

Après les mesures biométriques et sensorielles, il convient de faire subir au jeune garçon une radioscopie pulmonaire. Le C.O.P.A.A., en attendant ses propres appareils, a la faculté d'envoyer trois fois par semaine des enfants indigents à la Ligue Antituberculeuse pour radioscopie. Si son résultat est douteux, on la complète par une radiographie, de nature plus précise.

Lorsque ces diverses données sont réunies, la consultation par le médecin du Centre a lieu. Déjà renseigné par les mensurations faites ultérieurement et par l'enquête faite par l'infirmière-assistante sociale, sur les antécédents et le développement de l'enfant, le médecin prête attention successivement à chaque organe ou groupe d'organes, étudie plus minutieusement les symptômes qui paraissent significatifs, et note d'une part les observations cliniques, et d'autre part, les indications pratiques qui en découlent, lesquelles peuvent être de natures très variées : sont autorisés ou contre-indiqués les métiers nécessitant par exemple la station debout, assise — le séjour au grand air, dans un air confiné — l'usage d'escaliers ou d'échafaudages — le contact fréquent avec le public... A un enfant au système circulatoire défectueux, la station debout sera déconseillée (varices). S'il s'agit d'un jeune garçon cardiaque, l'usage d'escaliers ou d'échafaudages, ainsi que les travaux pénibles seront interdits. Lorsqu'un enfant a tendance à bégayer, se révèle très émotif, il devra éviter le contact avec le public... Ce ne sont là d'ailleurs que quelques rubriques entre toutes données à titre d'exemples. Souvent pour tempérer ses interdictions, le médecin indique approximativement le laps de temps pendant lequel elles seront à respecter, et les précautions qu'il convient de prendre par ailleurs.

Il arrive que, devant la complexité de certains cas, le médecin fasse appel aux services spécialisés des hôpitaux qui ont des moyens d'investigation plus perfectionnés et plus complets: analyses — tubages — radiographies des membres, du cœur, de la boîte crânienne — neuropsychiatrie — ophtalmologie.

Le C.O.P.P.A. ne s'en tient pas, sur le plan médical, à donner des conseils. Dans la mesure de ses moyens, il s'efforce de remédier aux maux qu'il a décelés : surveillance d'apprentis à ménager, soins gratuits donnés dans les hôpitaux (yeux — oreilles — dents); admission dans un hôpital ou dans un préventorium.

Pendant l'année scolaire 1952-1953 :

- 1.164 enfants ont été examinés par le Service médical du C.O.P.P.A.
- 95 enfants ont été envoyés en consultations spécialisées.

L'examen psycho-moteur

Parallèlement aux recherches physiques, physiologiques et sensorielles, se situe l'analyse des aptitudes psycho-motrices, faite par les Conseillers d'Orientation Professionnelle.

Les examens sont constitués par un ensemble d'épreuves appelées « tests » (mot anglais signifiant essai). Il est bon de rappeler que le

test est un outil de mesure qui ne prend son entière signification qu'après comparaisons et études statistiques. Il importe moins de connaître le résultat absolu d'un test que le résultat évalué par rapport à un ensemble d'individus de même âge, de même formation, de même niveau culturel et si possible, de même niveau social. Cette évaluation se nomme étalonnage. Prenons l'un des procédés d'étalonnage les plus simples : le décalage. En voici le principe ramené à ses éléments essentiels.

On fait subir un test à 100 sujets répondant aux conditions précédemment indiquées. La rigidité des consignes d'application et des codes de correction, ensuite, permet le maximum d'objectivité. Les cent notes obtenues sont classées dans l'ordre dégressif, et séparées en dizaines. Le premier décile est celui des notes les plus élevées, puis vient le second, pour en arriver finalement au dernier décile représentant les notes les plus faibles. Lors de l'exécution du même test, par la suite, les sujets examinés auront, non seulement une note, mais surtout un classement, un rang, très exactement une sériation ; et c'est bien là l'essentiel : savoir comment ils se situent par rapport à leurs pairs.

L'étalonnage est établi pour tous les tests, si différents qu'ils paraissent quant à leurs modalités d'application (tests collectifs, individuels, — tests écrits, verbaux, moteurs) ou à leurs domaines d'investigation (aptitudes intellectuelles, techniques ou motrices).

Cette distinction n'implique pas, dans la réalité, un cloisonnement rigoureux entre les diverses aptitudes dites « intellectuelles » ou « techniques ». Par exemple, l'intervention des facteurs « attention » ou « mémoire » n'est-elle pas manifeste, quelle que soit la nature des épreuves subies ? Il y a une interpénétration constante qui fait que le résultat des investigations dans ce domaine est donc plutôt un niveau général, une synthèse de possibilités, une orientation de l'intelligence (prise ici dans son ensemble) qu'un éventail d'aptitudes mesurées strictement et isolément. Encore faudrait-il ne pas omettre l'influence des apports psychiques et psychologiques, bons ou mauvais : trouble, aisance, intimidation, mobilisation de l'énergie, aliénation de la volonté.

Ces quelques réserves étant posées, et toujours présentes à l'esprit des spécialistes de l'O.P., il n'en demeure pas moins que, dans la pratique, on a dû s'écarter de cette complexité et adopter les points suivants d'études des aptitudes intellectuelles : attention, mémoire, compréhension, critique, invention, intelligence logique, intelligence verbale, intelligence générale, intelligence numérique. Les aptitudes techniques comprennent : observation et compréhension spatiales, imagination spatiale, intelligence mécanique, compréhension des mouvements.

Etudions l'exemple du test « Wiggly-Block ». Il consiste en un parallépipède rectangle découpé irrégulièrement en neuf morceaux. Les morceaux sont présentés seuls sur la table ; l'enfant doit remonter le bloc ; il a droit à trois essais successifs. C'est une épreuve d'intelligence ; l'élément le plus important de la réussite est certes le processus intellectuel. On consigne par écrit le temps mis, mais aussi la fa-

çon dont le travail est exécuté (esprit de méthode, auto-correction, perfectibilité).

L'examen des aptitudes motrices comporte : la dextérité digitale — aptitude à saisir un objet entre les doigts et à le manier ainsi seul ou par rapport à un autre objet — et l'habileté motrice, coordination ou discoordination manuelle.

Lors de la passation de chacun des tests précités, le comportement du sujet, éventuellement, ses réflexions sont notées, de façon à donner un aperçu de son caractère. En effet, il importe de rassembler le maximum de données sur l'enfant, sinon d'en arriver à faire « le tour de sa personnalité ». C'est pourquoi les résultats d'ordre biologique, médical et psycho-moteur demeureraient insuffisants s'ils n'étaient complétés par des renseignements sur son milieu social et familial, sa scolarité, et aussi les opinions de l'enfant même sur ses goûts, ses désirs, ses expériences.

Pour obtenir ces dernières, le Conseiller d'Orientation Professionnelle procède à un entretien avec l'enfant à la fin ou au début de l'examen psycho-moteur. Il a tout loisir ainsi de noter sa tenue, son aspect, de l'interroger sur ses distractions, ses camarades, ses relations familiales, ses goûts et ses aversions professionnels (avec motivation si possible).

Les données familiales

La famille d'autre part, donne quelques précisions sur le caractère du sujet, la composition et l'atmosphère familiales, la situation financière qui conditionne pour une large part également son orientation : nécessité de faire très rapidement un travail rémunérateur, ou bien possibilité d'un apprentissage plus poussé, ou d'études assez longues sans gêne pécuniaire. Lorsqu'il s'agit d'enfants envoyés par les écoles au C.O.P.P.A., un questionnaire est remis aux parents, qui le complètent par écrit. Si ce sont, par contre, des sujets qui se présentent directement au Centre, le père ou la mère (qui obligatoirement les accompagne lors de l'inscription) répond aux questions posées. Il va sans dire que parents et enfants ne font pas toujours les mêmes réponses : le métier désiré, l'opinion émise sur le caractère du sujet donnent parfois lieu à des contestations dépourvues de douceur.

Les renseignements scolaires

On trouve plus d'objectivité dans les renseignements fournis par les fiches scolaires, établies par les instituteurs des enfants testés. Les notes de composition, la moyenne générale, le classement sont en effet difficilement contestables. Par ailleurs, l'instituteur qui est le témoin pendant un an ou plus de la vie scolaire du sujet, peut encore documenter le Conseiller sur l'attitude en classe vis-à-vis des maîtres et des camarades, l'assiduité (6), la réussite en certaines

(6) Il y a des raisons bien diverses aux absences ou aux retards des enfants : incurie des parents, accomplissement de travaux quelque peu rémunérateurs, santé déficiente, fugues.

matières, l'impossibilité d'accéder à d'autres, les qualités de son travail (rapidité, lenteur, application, désinvolture, soin, négligence), les conditions familiales le ou les métiers que sa connaissance du sujet lui permet de préconiser.

Bilan d'un examen d'O. P.

On peut, par surcroît, prévoir les renseignements fournis par une assistante sociale concernant les antécédents et le niveau de vie du sujet.

Nous avons ainsi recensé rapidement les éléments qui constituent un examen d'Orientation Professionnelle : mesures et observations fournies par le médecin, la famille, l'instituteur, le Conseiller d'O.P. Ce dernier doit alors se livrer à la double tâche d'interprétation et de conclusion. Interpréter les mesures et observations diverses, de façon à leur donner une signification quant à la valeur d'ensemble du sujet, conclure en proposant des dispositions pratiques, qui respectent à la fois les données de l'examen et les nécessités du marché du travail.

LE PLACEMENT EN APPRENTISSAGE

Il est essentiel en particulier de s'inspirer des réalités économiques immédiates lorsque l'enfant vient pour entrer en apprentissage. En effet, le C.O.P.P.A., comme son nom l'indique, est un centre d'orientation, mais il comporte aussi un service de placement.

Bilan de l'apprentissage

Les agents du placement cherchent à Tunis et dans la proche banlieue des débouchés possibles : ateliers, garages, entreprises de transport et du bâtiment, artisanats, industries diverses.

Le C.O.P.P.A. a placé de la sorte :

en 1947-48... ..	200	enfants
1948-49.....	257	»
1949-50.....	302	»
1950-51.....	355	»
1951-52.....	234	»
1952-53.....	298	»

Ce sont surtout la mécanique, l'électricité et plus particulièrement les métiers du bois qui offrent des places disponibles.

On peut objecter que les effectifs des enfants placés par le C.O. P.P.A. ne semblent certes pas très élevés par rapport aux besoins en renouvellement de main-d'œuvre.

Les difficultés de Placement

Il y a à cela plusieurs raisons, outre que le C.O.P.P.A. n'a pour terrain d'action que Tunis et la très proche banlieue.

D'abord les raisons économiques : malaise né de l'industrialisation s'opérant actuellement, malaise qui n'est pas, comme on l'a vu, le fait de la Régece seulement.

De plus, les apprentis placés par des organismes privés (confessionnels, tel l'O.S.E.) offrent beaucoup plus d'avantages aux patrons : paiement des apprentis, assurances sont à leurs charges tandis que l'Etat n'est pas son propre assureur, et ne donne de prime aux apprentis méritants qu'après un séjour de plusieurs mois, pendant lesquels l'employeur leur fournit quelque argent. On conçoit que les conditions faites par l'Etat ne paraissent pas des plus intéressantes.

D'une façon générale, d'ailleurs, l'Orientation Professionnelle, surtout dans les petites entreprises, éveille plutôt la méfiance. Déjà, en France, les patrons doutent parfois de l'opportunité de l'O.P. Cette attitude incompréhensive est assez fréquente en Tunisie. On allègue que c'est sur le chantier qu'on voit l'apprenti, que quelques semaines d'essai renseignent mieux que bien des tests et l'on préfère passer outre les bons offices du C.O.P.P.A. pour choisir les apprentis. D'où l'utilisation inorganisée et erronée d'aptitudes et de bonnes volontés, les risques d'inadaptation professionnelle et sociale.

Certaines grandes entreprises, au contraire, ne méconnaissent pas les avantages de l'O.P., mais semblant plutôt ignorer le C.O.P.P.A., s'adressent directement à des psychologues et psychotechniciens privés de la Métropole, qui viennent sur place faire les examens voulus : embauche d'apprentis, sélection de la main-d'œuvre et même des cadres.

Un organisme parallèle au C.O.P.P.A., et, tout comme lui officiel, a été de plus créé au Service de la Main-d'œuvre, 23 bis, rue Al-Djazira : le « Centre de Sélection » teste, en vue de l'envoi en France dans des Centres de formation professionnelle accélérée, des apprentis ou recrues spécialement doués. Son rayon de prospection dépasse nettement le cadre de Tunis et de ses environs, et atteint le Sahel et Gabès.

Ajoutons enfin que les familles, particulièrement dans les milieux aisés, n'accordent pas un crédit suffisant à l'O.P. ; la confusion des termes porte souvent à croire que le passage au Centre d'Orientation Professionnelle (qu'on assimile à un Centre de Formation Professionnelle) destinera inexorablement les enfants à un métier manuel. Elles ne supposent guère, malgré les informations qui leur sont données, que l'examineur peut inciter aussi bien à des études supérieures qu'à l'apprentissage de l'ébénisterie.

CHAMPS D'ACTION DU C.O.P.P.A.

Le contingent des enfants s'adressant au C.O.P.P.A. en vue d'un placement en apprentissage n'est pas, de loin, le plus important. La majeure partie des sujets, en effet, subit l'examen d'O.P. pour obtenir des conseils, des indications quant à la voie à suivre. C'est dans cette perspective que le C.O.P.P.A. a testé :

en 1949-50.....	1.243 élèves
1950-51.....	1.389 »
1951-52.....	2.265 »
1952-53... ..	2.276 »

Il s'agit là d'élèves des établissements d'enseignement primaire, technique et même secondaire de Tunis. Encore faut-il différencier la nature et le but des examens subis par chaque catégorie.

L'enseignement primaire

Dans le cadre de l'enseignement primaire, le C.O.P.P.A. teste systématiquement chaque année les enfants atteints par la limite d'âge à la fin de l'année en cours. S'ils sont d'un niveau suffisant, Cours Moyen (2^e année), leur examen comporte des épreuves écrites, orales et manuelles ; la première catégorie est supprimée lorsque le niveau scolaire est insuffisant. Ces éléments, auxquels sont jointes les fiches médicale, scolaire et familiale, permettent de conseiller les familles par l'intermédiaire des directeurs d'école quant à l'avenir immédiat de leurs enfants : envisager de préférence l'apprentissage de tel ou tel métier, soit dans un atelier de la ville, soit dans un Centre de Formation Professionnelle ; envisager la poursuite des études avec ou sans restrictions.

Si l'examen médical a révélé la nécessité de surveiller plus particulièrement la santé de l'enfant, les familles en sont informées.

L'enseignement technique

Pour les élèves de certains Centres de Formation Professionnelle, les épreuves d'Orientation Professionnelle, auxquelles ils sont généralement soumis en début d'année, permettent d'éliminer les activités pour lesquelles ils ne semblent pas doués. Chaque Centre de Formation Professionnelle enseignant plusieurs spécialités (celui du Bâtiment par exemple a à son actif la maçonnerie, la menuiserie de bâtiment, la ferronnerie et la sculpture sur pierre, qui ne requièrent pas obligatoirement les mêmes qualités), l'examen favorise une répartition moins hasardeuse de la main-d'œuvre juvénile.

L'enseignement secondaire

Quant aux élèves des établissements secondaires, ils ne tirent pas toujours profit directement et immédiatement des épreuves qu'on leur fait subir. Celles-ci, répétées au cours de plusieurs années successives, rendront possibles, d'abord des appréciations plus proches de la vérité (les étalonnages métropolitains ne sauraient être applicables en Tunisie), ensuite la détermination de niveaux mentaux des divers éléments qui composent la population tunisienne : âge, nationalité (problème très complexe du fait des naturalisations), milieu social. Il s'agit donc là de recherches offrant non seulement un intérêt pratique et immédiat, mais aussi constituant le point de départ d'études fructueuses sur la psychologie différentielle des divers groupes linguistiques ou ethniques, études qui auront des incidences certaines sur la vie culturelle et économique future. Ces recherches se situeraient aisément dans un plan général d'investigations.

CONCLUSION

C'est d'ailleurs par l'exploitation des résultats de ce plan d'investigations que le délicat problème de l'avenir des jeunes en Tunisie trouvera, progressivement, une solution rationnelle.

Le marché du travail actuel n'a ni l'ampleur, ni la stabilité voulues. L'industrialisation en cours, de façon bien timide parfois, les progrès économiques envisagés, peuvent les lui procurer : ils entraîneront ipso facto des modifications d'ordre social qui auront elles-mêmes des incidences bénéfiques sur le marché du travail et les conditions des salariés.

Dans le même temps, l'extension des services du C.O.P.P.A., extension géographique, numérique (orientation des filles), l'adaptation des épreuves psychotechniques aux diverses populations de la Régence permettront une répartition plus sérieuse et plus judicieuse des jeunes gens atteignant l'âge de la productivité. Ceci, pour le plus grand bien des individus d'abord (ils accompliront une tâche qui convient à leurs aptitudes et favorise l'épanouissement de leur personnalité) et de la société ensuite (le rendement s'en trouvera accru).

C'est ce qu'implique la formule fréquemment utilisée à propos de l'Orientation Professionnelle « The right man in the right place ».

Gilberte HERZ,

*Centre d'Orientation Professionnelle
et de Placement en Apprentissage
de Tunis.*